



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 15/07/2024
Reçu en préfecture le 15/07/2024
Publié le
ID : 057-245700695-20240704-D2024_76_SI-AR

DECISION 2024-76

Vu la délibération n° 13 du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 9 en date du 7 novembre 2023 relative au Rapport d'Orientations Budgétaires 2024,

Vu la délibération n° 10 en date du 7 novembre 2023, relative à l'adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2024, pour le budget principal de la CCCE,

Vu la délibération n° 11 en date du 7 novembre 2023 relative à l'adoption du Règlement Budgétaire et Financier de la CCCE,

Vu la délibération n° 7 en date du 12 décembre 2023 portant sur le vote du Budget primitif principal 2024 de la CCCE, et autorisant Monsieur le Président de la CCCE à effectuer des virements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5% des crédits inscrits dans chaque section, conformément aux dispositions prévues par l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu la délibération n° 22 en date du 9 avril 2024 portant sur le vote du Budget supplémentaire principal 2024 de la CCCE,

Vu la décision n° 2024-55 en date du 22 mai 2024 portant sur le Virement de Crédits n°1/2024 relatif au budget principal 2024 de la CCCE,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Considérant la nécessité de procéder à l'ajustement des crédits votés au titre de l'année 2024 pour le budget principal de la CCCE,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1 :

De procéder aux virements de crédits tels que présentés dans le tableau, ci-dessous :

Decisions / Publication sur le site de la CCCE, le 07 AOUT 2024

Envoyé en préfecture le 15/07/2024

Reçu en préfecture le 15/07/2024

Publié le

ID : 057-245700695-20240704-D2024_76_SI-AR

Virement de crédits n°2-2024

Imputation (chapitre - article - fonction)	NATURE	MONTANTS	
		CREDITS OUVERTS	CREDITS REDUITS
CHAPITRE 011		29 784,00	29 784,00
011 60612 020 /0404_STLIAISON Service : Service Finances	Energie Electricité		16 084,00
011 / 60623 / 4222 / 0602_EFCRCATT CRECHE CATTENOM / MA Cattenom	Alimentation	1 000,00	
011 / 6232 / 023 / 0713_COM-SPORT / Service Communication protocole	Fêtes et cérémonies	13 700,00	
011 / 6238 / 022 / 0713_COM-SPORT / Service Communication protocole	Divers		13 700,00
011 / 6288 / 020 / 1103_AGE MAISON DE LA COMMUNAUTE / Service Ressources Humaines	Autres services extérieurs	15 084,00	
TOTAL FONCTIONNEMENT DEPENSES	dont crédits au titre de la fongibilité 0,00 €	29 784,00	29 784,00
CHAPITRE 21		183 900,00	184 700,00
21 / 21311 / 0024 / 023 / 1103_AGE MAISON DE LA COMMUNAUTE / Service Batiments	Maison Communautaire	7 000,00	
21 / 21318 / 0047 / 4222 / 0602_EFCRCATT CRECHE CATTENOM / Service Batiments	Autres Bâtiments publics	25 000,00	
21 / 21351 / 0037 / 321 / 0901_SPGYMR0DE / Service Batiments	Bâtiments publics	10 000,00	
21 / 21351 / 0038 / 66 / 1207_MSAP / Service Batiments	Bâtiments publics	3 500,00	
21 / 21351 / 0031 / 321 / 0902_SPGYMKANF / Service Batiments	Bâtiments publics	10 000,00	
21 / 21351 / 0030 / 325 / 0910_SPSTAND / Service Batiments	Bâtiments publics	69 100,00	
21 / 21351 / 0033 / 325 / 0903_SPTEN / Service Batiments	Bâtiments publics	11 500,00	
21 / 21351 / 0047 / 4222 / 0610_EFCRHG / Service Batiments	Bâtiments publics	3 500,00	
21 / 21351 / 0047 / 4222 / 0602_EFCRCATT CRECHE CATTENOM / Service Batiments	Bâtiments publics	23 000,00	
21 / 21351 / 0047 / 4222 / 0603_EFCRR0DE CRECHE RODEMACK / Service Batiments	Bâtiments publics	3 500,00	
21 / 21351 / 0047 / 4222 / 0604_EFCRVOLM CRECHE VOLME / Service Batiments	Bâtiments publics	13 000,00	
21 / 2188 / 0028 / 323 / 0906_SPCAP / Service Batiments	Autres immobilisations corporelles	4 000,00	
21 / 2188 / 0033 / 325 / 0903_SPTEN / Service Batiments	Autres immobilisations corporelles	800,00	
21 / 2188 / OPNI / 020 / 0404_STLIAISON / Service Finances	Autres immobilisations corporelles		184 700,00
CHAPITRE 23		800,00	
23 / 2313 / OPNI / 70 / 0316_MAISON DE LA NATURE / Service Batiments	Constructions	800,00	
TOTAL INVESTISSEMENT DEPENSES	dont crédits au titre de la fongibilité : 800,00 €	184 700,00	184 700,00
	Total Ouverture de crédits	214 484,00	
	Total Réduction de crédits		214 484,00

Fongibilité	Montant de l'enveloppe initiale de VC autorisé au titre de la fongibilité (7,5 %)	Montant de l'enveloppe de VC déjà consommé au titre de la fongibilité (7,5 %)	Montant VC n° 2- 2024 lié à la fongibilité	Solde de l'enveloppe lié à la fongibilité
Section Fonctionnement	2 621 705,74 €	17 092,40 €	0,00 €	2 604 613,34 €
Section Investissement	3 581 875,81 €	553 200,00 €	800,00 €	3 027 875,81 €

Les virements de crédits dans les deux sections sont inférieurs au seuil du montant de l'enveloppe fixée au titre de la fongibilité.

Envoyé en préfecture le 15/07/2024

Reçu en préfecture le 15/07/2024

Publié le

ID : 057-245700695-20240704-D2024_76_SI-AR

Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 4 juillet 2024

Le Président
Michel PAQUET



Envoyé en préfecture le 15/07/2024

Reçu en préfecture le 15/07/2024

Publié le

ID : 057-245700695-20240704-D2024_76_SI-AR

